

ASSOCIATION FONCIERE DE FAULX

Tél : 03 83 49 34 01 - Fax : 03 83 49 34 56

Siège social : Mairie de FAULX (54760)

L'an deux mil douze et le vingt juin à 18 h 00 en Mairie de Faulx,

Les membres de l'Association Foncière, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de FAULX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre CARRIERE.

Etaient présents :

MM J.P.CARRIERE, L.CHONÉ, F. GRIETTE, S. MASSICOT,

Etaient absents : P. NOETHIGER, Y. MASSON, D. FRAUDEAU

Mr HOUPERT J. donne pouvoir à Mr MASSICOT S.

Mr XARDEL F. donne pouvoir à Mr CHONÉ L.

Approbation du dernier compte-rendu

Mr le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu du 25 janvier 2012 : pas de remarque.

Vote du Comte Administratif 2011

Mr le Président se retire de l'assemblée au moment de l'approbation, par les membres de l'Association Foncière de la commune de Faulx, du compte administratif 2011. Mr Serge MASSICOT, doyen d'âge de l'AF, présente le compte administratif 2011 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2011	Résultat de clôture
Investissement	36 172.19 €	0.00 €	- 12 496.53 €	23 675.66 €
Fonctionnement	- 3 772.65 €	0.00 €	12 552.04 €	8 779.39 €
TOTAL	32 399.54 €	0.00 €	55.51 €	32 455.05€

1 - Constate pour la comptabilité générale les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

2 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

3 - Considère que le Compte Administratif 2011 n'appelle de sa part aucune observation particulière.

4 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Approbation du Compte de Gestion 2011

Les membres de l'Association Foncière de la commune de FAULX, réunis sous la présidence de Monsieur CARRIERE Jean-Pierre,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que les états des actifs, les états des passifs, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2011;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les écritures du comptable sont strictement identiques à celles de l'ordonnateur ;

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 - Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le Compte de Gestion, pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion 2011 est approuvé, à l'unanimité, des membres présents.

Impayés des propriétaires

Mr le Président explique que s'est Me KRAUSE qui est chargé de la succession de Mr XARDEL Jean-Pierre et que les factures 2011 vont être réglées.

Concernant Mr LAGRUE Robert, Mr GRIETTE va s'en occuper.

Pour ce qui est de la liste exhaustive des propriétaires redevables avec les numéros de parcelles, elle n'a pas été faite mais le sera pour la prochaine réunion.

Questions diverses

Concernant les chemins en mauvais état, Mr MASSICOT souhaite que l'association s'engage dans leur restauration.

Il propose avec Mr CHONÉ de faire le tour sur le terrain de tous les chemins afin de faire un listing avec des priorités pour la prochaine réunion.

La séance est levée à 18 h 40.